



DES COMMUNES À L'HONNEUR

Le Cahier des Réseaux compte désormais un nouveau membre : l'association Empreintes Citoyennes, dont la finalité et les valeurs sont conformes à nos propres engagements. Nous avons demandé à Julien Goupil, son fondateur, de nous éclairer sur les objectifs de l'association et ses moyens d'intervention.

Le Jas : Assiste-t-on à une crise de la citoyenneté ?

Julien Goupil : Ces dernières années, ces derniers mois, semaines, jours, de nombreux événements témoignent d'une fragilisation des valeurs républicaines, des principes démocratiques et donc du pacte citoyen. Le citoyen traverse une crise de confiance profonde en son système, en ses institutions, en ses représentants et parfois en sa propre capacité à agir pour la cité. La défiance à l'égard de la vie politique, l'abstention aux élections, la hausse des incivilités, le développement de la délinquance, l'abstention, la baisse de l'engagement, le renforcement des clivages sociaux, le communautarisme... sont autant de situations qui incarnent la perte de sens et de pratique de la citoyenneté.

Le Jas : En quoi considérez-vous la commune comme la fabrique de la citoyenneté ?

J.G. : Nous en sommes convaincus : les communes sont l'espace naturel du citoyen. C'est à l'échelle de la rue, du quartier que la citoyenneté se révèle, se pratique. Nous comptons en France quelque 35 000 communes qui dessinent autant d'espaces de proximité, de liens sociaux... De plus en plus de maires, de municipalités saisissent l'enjeu de développer une culture citoyenne et s'organisent pour mener des actions en faveur



de l'implication des citoyens. Cette « nouvelle » responsabilité, voire compétence, doit être soutenue et encouragée.

Le Jas : Tous les citoyens doivent devenir des citoyens actifs ?

J.G. : Je parlerais plutôt de citoyens acteurs... On ne naît pas citoyen, on le devient. Chacun dispose d'une souveraineté dans l'exercice de sa citoyenneté et reste libre dans ses actes, son expression, son action et son engagement. La citoyenneté ne se décrète pas, elle s'apprend. Le rôle de l'école à cet égard est crucial, mais il ne peut être suffisant et la commune selon les principes de l'éducation populaire doit poursuivre cet apprentissage et inviter chacun, selon ses aspirations, ses envies, ses compétences, à prendre part à la vie de la cité et donc à faire citoyenneté. Il n'y a pas une forme d'engagement

citoyens, mais plusieurs. Certains mèneront des mobilisations en faveur de causes d'intérêt général, d'autres contribueront aux actions de solidarité, d'autres préféreront être bénévoles dans une association... Plus largement, chaque acteur a un rôle, une responsabilité dans la vie de la cité et la citoyenneté doit s'appliquer aux habitants, élus, agents, associations, entreprises... en ce sens la citoyenneté fédère, réunit... elle fait société.

Le Jas : Concrètement quelles sont les actions de votre association ?

J.G. : L'association nationale d'intérêt général Empreintes Citoyennes s'est donnée pour mission d'encourager, d'inspirer et de valoriser... bref de soutenir les communes de France dans leurs démarches citoyennes. Nous réalisons avec les collectivités partenaires des outils (jeux, expositions, événements...), concevons des démarches d'implication citoyenne pour encourager le bénévolat, le vote, les solidarités, la civilité et nous animons des manifestations qui participent à encourager la pratique citoyenne.

Enfin, nous proposons une méthode « Devenir une ville citoyenne » pour coconstruire, avec les différents acteurs, une feuille de route en faveur de l'éducation, l'implication et la participation des citoyens. Cette méthode largement éprouvée permet

d'établir un plan d'actions et de déterminer des indicateurs nécessaires à l'évaluation.

Le Jas : Comment s'organise l'espace ressource mis à disposition des collectivités ?

J.G. : L'association Empreintes Citoyennes anime un réseau de communes qui partagent leurs expériences, leurs démarches et constituent ainsi un espace ressources. Parmi les nombreuses initiatives menées dans les communes de France et que nous valorisons, afin de les faire connaître, favoriser leur adaptation et leur reproduction, on peut signaler, la consultation « C'est quoi être citoyen dans ma ville » pour identifier les savoir-faire des habitants à Cosne-Cours-sur-Loire. Ou encore la cérémonie de citoyenneté à Montévrain pour la remise des cartes électorales aux jeunes de 18 ans, le passeport citoyen à Rambouillet pour récompenser l'engagement, la journée citoyenne à Champagne sur Seine pour développer les convivialités et l'action collective, Marianne en ville à Bourges pour rappeler les valeurs républicaines, les défis de l'engagement à Argentan pour renforcer le bénévolat, les brigades citoyennes à

Chatenay Malabry pour impliquer le citoyen, La charte de la citoyenneté à Villefontaine pour affirmer les valeurs communes, le conseil municipal des jeunes à Carrières sous Poissy pour développer l'initiative des jeunes, Les bancs de la citoyenneté à Brignais pour créer du lien social, Les Itinéraires citoyens dans le Maine-et-Loire pour faire de la pédagogie, Les commémorations citoyennes à Cannes pour animer la mémoire...

Le Jas : Pourquoi un label Villages et Villes Citoyennes ?

J.G. : Depuis 2014, l'expérience de l'association et la mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire ont permis de concevoir un référentiel qui inspire et oriente les villes et villages engagées dans des démarches citoyennes. C'est ainsi qu'en 2022 est né le label national « Villages et Villes Citoyennes » pour valoriser les communes engagées dans une démarche d'implication citoyenne et favoriser leur action sur le temps long. Le label est un outil d'évaluation (7 piliers et 21 enjeux), de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes françaises engagées dans des démarches citoyennes. En ce sens il donne un objectif, un cap aux communes Récompensé par le prix de la démocratie, placé sous le haut patronage de la présidence de la République, soutenu par différentes associations de Maire, le label devient un outil de référence pour les communes.

Le Jas : Qu'est-ce que le label « Villages et Villes Citoyennes » apporte aux communes ?

J.G. : Ce label c'est d'abord une reconnaissance de l'implication des acteurs locaux dans ce domaine

et une plus grande lisibilité des dynamiques d'évolution de la gouvernance locale. C'est aussi la participation à un réseau d'échange de pratiques et de savoirs. Il permettra également une plus grande visibilité des actions locales comme la reconnaissance des acteurs pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Les collectivités labélisées acceptent désormais un rôle d'ambadrice de notre démarche dans les communautés de communes ou d'agglomération afin de promouvoir les bonnes pratiques, le processus de labélisation et réenchanter plus largement encore la citoyenneté.

Le Jas : Pourquoi un comité éthique pour évaluer la démarche ?

J.G. : L'éthique nous invite à réfléchir sur les valeurs qui motivent nos actions et à choisir, sur cette base, la conduite la plus appropriée. La réflexion éthique fait donc appel à l'autonomie, au jugement et au sens des responsabilités. Pour lancer ce premier label national, il était essentiel de veiller à la conformité entre, idées, projets, actions, puis leurs effets et impacts réels pour les habitants. Le comité d'éthique est composé de 14 membres représentant la pluralité d'acteurs des territoires. S'y retrouvent : habitants citoyens, agents territoriaux, élus locaux et parlementaires, associations, entreprises et universitaires. C'est le regard croisé sur les initiatives locales de tous ces acteurs qu'il nous intéresse de mettre en synergie. Le comité analyse les demandes, produit des avis, des recommandations pour les acteurs concernés par le label Villages et Villes citoyennes. Par son intervention, il doit aussi contribuer à une progression interne des collectivités engagées. ■

